



**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU MODE D'AMÉNAGEMENT FONCIER, AU PÉRIMÈTRE, AUX
PRESCRIPTIONS QUE DEVRONT RESPECTER LE PLAN ET LES TRAVAUX CONNEXES
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'OGÉVILLER
AVEC EXTENSION SUR LES COMMUNES BURIVILLE, FRÉMÉNIL, HERBÉVILLER et RÉCLONVILLE**

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

- Pièce N°1 : Mémoire explicatif
- Pièce N°2 : Porter à connaissance du Préfet
2-1 Annexe 1 : carte des risques inondations
2-2 Annexe 2 : RGA
2-3 Annexe 3 : Risques technologiques et installations classées
2-4 Annexe 4 : Situation de la commune
2-5 Annexe 5 : Enjeux eau
2-6 Annexe 6 : Liste des parcelles rattachées au régime forestier
2-7 Annexe 7 : Sites archéologiques
2-8 Annexe 8 : Carte des surfaces agricoles
- Pièce N°3 : Extrait du registre des délibérations de la CDAF du 09/06/2009 – règles de tolérances
- Pièce N°4 : Étude d'aménagement
- Pièce N°5 : 5.1 Carte du projet de périmètre
5.2 Liste des parcelles incluses dans le périmètre de l'opération
- Pièce N°6 : Contrat d'objectifs et d'aménagement durable (COAD)
- Pièce N°7 : Arrêté des mesures compensatoires
- Pièce N°8 : Procès-verbal de la Commission Communale d'Aménagement Foncier d'OGÉVILLER en date du 06/12/2023 proposant le mode d'aménagement et les prescriptions
- Pièce N°9 : Délibération du conseil départemental du 15/04/2024 décidant la mise à enquête du mode d'aménagement et du périmètre d'aménagement foncier d'Ogéville